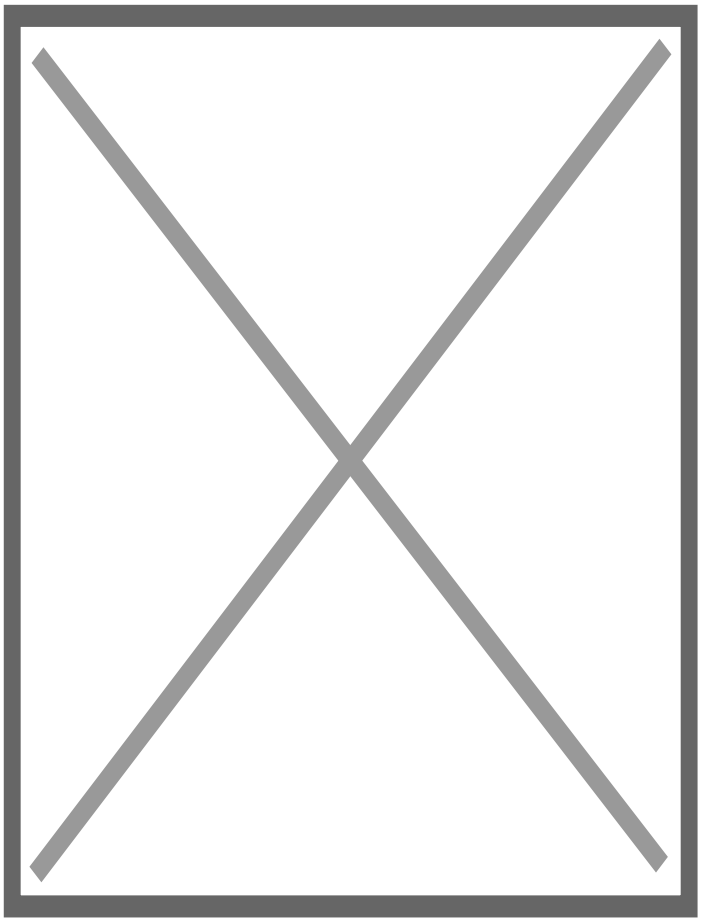
Il y a un an : la Convention Citoyenne pour le climat se réunissait pour la première fois au CESE

DÉCRYPTAGE PUBLIÉE LE 05/10/2020

C'était il y a tout juste un an, les 4, 5 et 6 octobre 2019, les 150 membres de la Convention Citoyenne pour le climat vivaient leur première session de travail. Cet exercice démocratique inédit organisé sous l'égide du CESE amènera, à terme, le vote et l'adoption de 149 propositions en faveur du climat.

Un panel représentatif de la diversité de la population française

Ils étaient 150, venus des quatre coins de France et d'Outres-mers. Femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, urbains, ruraux, agriculteurs, secrétaires, sans emploi, … tous représentatifs de la diversité de la population française. Ils sont arrivés au Conseil économique, social et environnemental le 4 octobre 2019 avec un mandat : proposer des mesures visant à « réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale ».
Cette première session fut pour eux l'occasion de faire connaissance. Entre eux dans un premier temps, mais aussi et surtout avec la question du changement climatique qui n'était encore alors pour beaucoup qu'une vague notion. Ce qui ne les empêcha pas de se lever spontanément et comme un seul homme, lorsqu'on leur demanda « qui est venu avant tout par rapport au sujet et à l'urgence du changement climatique » ?



La « claque » de la première session

Lors de cette première session, une quinzaine d'intervenants – chercheurs, juristes, acteurs du monde de l'associatif, syndical et de l'entreprise – se sont relayés durant trois jours afin d'exposer aux 150 membres l'état actuel du climat et les enjeux de cet exercice démocratique.

L'intervention de Valérie Masson Delmotte, paléo climatologue, restera sans aucun doute le moment le plus fort de ces premiers jours de travail. Cette intervention sera très vite surnommée par les membres de la Convention eux-mêmes, « la claque », qui leur aura permis de prendre collectivement conscience de l'urgence et de la gravité du changement climatique.

La place des citoyens au cœur de la réforme du CESE

Depuis cette première session, les membres de la Convention Citoyenne auront siégé près de 9 mois au Conseil. Ce ne sont pas les premiers à le faire et ce ne seront également pas les derniers, puisque le 17 septembre dernier a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le projet de loi organique de réforme du CESE.

Permettre à la parole citoyenne individuelle de s'exprimer aux côtés de celle de la société civile organisée représentée au Conseil, tel est l'enjeu de la réforme. C'est la raison pour laquelle le projet de loi consacre le CESE comme carrefour des consultations publiques, avec notamment la possibilité d'organiser la consultation des citoyens.
Un changement de taille pour le Conseil économique, social et environnemental, qui laisse à penser que cet anniversaire pourrait ne pas être le dernier.

© - copyright CESE - Novembre 2026